

Résultat du bilan et des
comptes annuels 2023



37 339,79 €

15 000 € au fonds pour passif social

15 000€ au fonds pour projets

5 000 € au fonds pour logements

GESTION FINANCIÈRE

En 2023, la situation financière de l'association est saine et stable. Les financements récurrents tels que l'IPL et l'AOT ont été maintenus et légèrement augmentés. Pour les autres subsides, on peut parler de stabilisation temporaire.

Les projets d'occupations financés pour un an semblent se dessiner pour durer plusieurs années, a minima jusque fin 2024. Les projets de relogement des personnes sans-abris semblent également vouloir être pérennisés par la Cocom et Bruss'help. L'enjeu sera ici de voir la place que la FéBUL pourra prendre dans ces futurs dispositifs.

Dans les deux cas (RBC sans-papiers ou Cocom sans-abris), il s'agit de projets d'occupations temporaires qui ont et auront toujours une vocation à ne pas durer indéfiniment.

De plus, 2024 étant une année électorale à tous les niveaux de pouvoir, il faudra tenir compte des priorités et enjeux politiques qui seront définis par les majorités constituées.

Si cette reconduction de subsides facultatifs a permis une reconnaissance de l'association et un maintien des équipes renforcées en 2023, cela a également demandé une rigueur et une discipline importante dans la gestion comptable et financière. Les procédures financières mises en œuvre précédemment tant pour clarifier les rôles de chacun que pour permettre un suivi professionnel et une gestion adéquate des dépenses (tableaux de suivis de consommation, tableaux de suivis des dépenses techniques dans les lieux occupés, etc.) se poursuivent et s'affinent. La numérisation des pièces comptables et administratives a fait ses preuves dans la simplification et l'efficacité de la gestion.

On peut dire que la mise en place et le bon fonctionnement de ces outils, nous permettent la répartition et l'imputation détaillées de nos dépenses par pouvoir subsidiant. C'est un gage de bonne gestion et de professionnalisme dans le fonctionnement de la FéBUL. Il reste, toutefois, encore du travail et des améliorations à opérer.

Les produits financiers liés à des projets à durée déterminée ne peuvent être considérés comme structurels. La question de stabiliser, au moins, une partie de l'équipe en place n'est pas acquise.

On peut, à ce jour, considérer que les subsides IPL et AOT sont récurrents mais les autres entrées demeurent liées à des missions spécifiques qui devront soit être renouvelées soit remplacées par d'autres financements pour d'autres projets.

La recherche de moyens financiers reste et restera toujours une préoccupation quotidienne de la direction et des organes de gestion de la FéBUL.

Dans cette logique, l'équipe prospecte autour de la reconnaissance en éducation permanente auprès de la Fédération Wallonie Bruxelles, autour d'un éventuel financement complémentaire auprès de la COCOF et auprès d'Innoviris pour la recherche action participative « santé et logement ».

Au niveau des résultats du bilan et comptes annuels 2023, la FéBUL a généré un résultat positif de 2339,79€.

Ce résultat, inférieur à celui de l'année précédente, est représentatif des réalités financières de notre association.

Il faut souligner qu'une charge exceptionnelle significative a été enregistrée au cours de l'exercice comptable 2023 en raison du licenciement de la secrétaire, accompagné du versement d'indemnités de rupture.

Le bilan et le compte de résultats attestent d'une gestion financière et comptable saine et sérieuse.